

Compte-rendu de la commission environnement/espaces verts

du lundi 28 février 2022

Illuminations / déco Noël

Nous avons fait la demande du nouveau catalogue des illuminations pour l'achat ou la location éventuel de nouvelles décorations.

Pour une approche plus économique et écologique, la priorité pour l'embellissement de la commune pour les fêtes de fin d'année sera de s'équiper au maximum de guirlandes lumineuses solaires ainsi que de jolies décorations en bois, métal... visibles la journée.

De nombreuses idées ont été soumises, aussi intéressantes les unes que les autres. Je proposerai plusieurs journées en septembre pour la confection de ces décorations et ferai appel à tous ceux et celles qui désirent donner un coup de main !

Une remarque pertinente a été faite sur le manque de décoration dans les hameaux et lieux-dits, je veillerai cette année à ce qu'elles soient mises à disposition de leurs habitants, ou installer par un agent communal.

Broyage

Le Simer a effectué le broyage à la recyclerie, il est à disposition des habitants qui le souhaite.

Vigne

Place de la Treille l'entretien de la vigne doit être effectué par l'Univers du jardin, au camping les pieds de vigne restants ont été taillés.

La Roche

Le Simer doit débarrasser les barrières métalliques et les brandes seront remises pour dissimuler au mieux les containers.

Villes et villages fleuris

Le label est désormais organisé par le CAUE 86 (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement de la Vienne).

Il permet d'aborder de plus en plus le mode de gestion des espaces végétalisés : pas de produits phytosanitaires, choix de variétés de fleurs et plantes économes en eau, composition des espaces publics et l'amélioration du cadre de vie des communes.

Les visites du jury seront réalisées au mois de juin.

Fleurissement de la commune

Nous allons favoriser au maximum la mise en place de fleurs de prairies moins gourmandes en arrosage.